

« Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb », Rabat, 11 et 12 avril 2003.

"L'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France : des difficultés spécifiques ? »

Yaël Brinbaum (Lasmus-IdL, CNRS) et Patrick Werquin (OCDE)

Les travaux sur l'insertion professionnelle des enfants issus de l'immigration se développent seulement depuis une dizaine d'années. Les raisons principales sont les suivantes. L'immigration, longtemps apparue en France comme un objet illégitime demeure un sujet sensible. Le champ, peu structuré, apparaît tardivement dans ce « pays d'immigration qui s'ignore » (Noiriel, 1988). Les théories assimilationnistes, puis le modèle d'intégration ont constitué un frein au développement des études sur les immigrés, rendus invisibles. Les femmes ont été doublement invisibles, en tant qu'immigrée et dans l'ombre de leur mari ; c'est la figure du travailleur étranger qui domine - représenté par le Nord-Africain, ouvrier non qualifié, dans les années 50 -. Ce qui se passe à l'intérieur des familles, les différences sexuées ou encore l'éducation des enfants sont occultés¹. Il faudra attendre la fermeture des frontières, en 1974 et le regroupement familial pour que l'immigré se féminise et qu'on s'intéresse à ses enfants, à leur scolarisation et à leur insertion dans la société française (Zirotti, 1989 ; Gaspard, 1996 ; Goldberg Salinas, 1996 ; Simon, 1999).

A cela s'ajoutent le manque de données et les débats autour de la construction statistique des « immigrés » (Tribalat, 1989 ; Simon, 1998). Peu de travaux quantitatifs ont traité de l'immigration jusqu'aux années 90 ; ceux relatifs à l'accès à l'emploi des jeunes issus de l'immigration et/ou leur mobilité sociale sont encore plus récents (Borkowsky, 1990 ; Brinbaum, 1994 ; Tribalat, 1995 ; Lefranc et Thave, 1995 ; Gaymu et Parant, 1996 ; Richard, 1997 ; Silberman et Fournier, 1997 et 1999 ; Brinbaum et Werquin, 1997). Ces études soulignent les difficultés rencontrées par ces populations sur le marché du travail, avec des taux de chômage plus élevés des jeunes immigrés par rapport aux Français de naissance, mais aussi des jeunes d'origine maghrébine par rapport à ceux d'origine portugaise.

Après avoir rappelé quelques éléments du débat et résultats, nous proposons, à partir d'une nouvelle enquête, de comparer les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France, à la fois à celles des Français d'origine et à l'ensemble des jeunes issus de l'immigration. Comment les jeunes d'origine maghrébine s'insèrent-ils sur le marché du travail français ? Sont-ils confrontés à des difficultés en tant que jeune, et en plus, en tant qu'enfant d'immigré et/ou d'origine maghrébine ? Parmi eux, observe-t-on des différences sexuées ? Telles sont les principales questions auxquelles nous essaierons de répondre lors de cette communication, centrée plus précisément sur l'étude du chômage. Les données

¹. Patrick Simon (1999) situe la « première ébauche de constitution de l'immigré comme objet sociologique » dans l'étude d'Andrée Michel (1956) sur les travailleurs algériens en France. Les recherches exemplaires d'Abdelmalek Sayad, sur l'immigration algérienne (1975 et 1977) ont eu paradoxalement, relativement peu d'écho à l'époque. À partir des années 1990, de nouveaux travaux et de nouvelles enquêtes sont suscités par le débat politique sur le thème de l'immigration (Tribalat, 1995).

proviennent des deux premières vagues du *Panel téléphonique* du Céreq, 1994-1997, réalisé auprès des sortants de l'école en juin 1994 sans le bac général, qui suit les jeunes, dont ceux issus de l'immigration, depuis la sortie de l'école jusqu'au marché du travail sur trois ans.² Nous présenterons des résultats descriptifs sur la situation des jeunes sur le marché du travail en observant leurs parcours sur plusieurs années puis expliquerons la durée passée au chômage.

De l'école au marché du travail, résultats et questionnements

Se pose la question de savoir si ces inégalités entre populations sont liées aux parcours scolaires des jeunes ou au fonctionnement du marché du travail lui-même – à la relation éducation-emploi- et si les jeunes d'origine maghrébine rencontrent des difficultés spécifiques. De plus, les filles, dont les réussites scolaires seraient meilleures, connaissent-elles une meilleure insertion professionnelle que les garçons ?

1. Echecs ou réussites scolaires ?

L'étude des parcours scolaires des enfants issus de l'immigration a connu un renversement de perspectives entre les années 60 et aujourd'hui. Après avoir mis en évidence les échecs scolaires expliqués par le double handicap des enfants issus de l'immigration, du fait de leurs origines sociales et étrangères, on peut même parler de triple handicap pour les filles, on est passé à un discours plus positif et à l'émergence des réussites scolaires ; ainsi, à une vision misérabiliste a succédé une vision parfois trop positive et optimiste. Les résultats s'avèrent néanmoins nuancés (Lorcerie, 1999).

L'analyse des carrières scolaires au collège à partir du panel 89 de l'Education nationale montre les plus grandes difficultés et échecs scolaires des enfants « issus de l'immigration », les sorties précoces et les moins bonnes orientations. En revanche, leurs parcours scolaires sont meilleurs dans le secondaire que ceux des Français d'origine à caractéristiques sociales et environnement familial équivalents. La poursuite des études jusqu'au bac confirme ces résultats (Vallet et Caille, 1996 et 2000)³. De plus, les filles ont de meilleurs parcours que les garçons. Des recherches qualitatives mettent en avant les réussites scolaires des filles issues de l'immigration, en particulier d'origine maghrébine (Zéroulou, 1990 ; Hassini, 1997 ; Guénif Souilamas, 1997). Les auteurs attribuent ces réussites principalement aux aspirations des familles et à leur volonté de mobilité sociale, puis celles des filles à la continuité entre espace scolaire et domestique, et à leur volonté d'autonomie et d'émancipation.

Nous avons mis en évidence les aspirations éducatives très fortes des familles maghrébines, pour les filles comme pour les garçons. Les parents aspirent pour leurs enfants à des études longues en enseignement général, alors que les Portugais ont une préférence pour des études

² Une première partie de ce travail a été présentée au colloque du réseau *Transitions in Youth* (Brinbaum et Werquin, 1999).

³ De même, les élèves étrangers quittent moins souvent le système éducatif sans qualification. Parmi eux, les Maghrébins sont moins nombreux à le faire que les Français ou les Portugais.

courtes, plutôt professionnelles ou techniques, privilégiant ainsi une recherche d'emploi rapide (Brinbaum, 1999)⁴. Cette étude montre également le décalage entre les aspirations et les parcours scolaires, dans un nombre important de familles, décalage lié à la fois au fonctionnement de l'école et au manque de ressources des parents. Les familles immigrées, maghrébines en particulier, sont souvent démunies pour aider leurs enfants scolairement (une part d'entre elles, très éloignées du système scolaire français, n'ayant pas été scolarisées elles-mêmes, ne maîtrisent pas le français) et ce, dès le primaire où ont lieu l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, mais a fortiori au-delà de ce niveau. Cela contribue à expliquer les échecs et relégations scolaires des enfants (Brinbaum, 2002). De plus, les difficultés rencontrées à des moments clef de la scolarité de l'enfant et le processus de ségrégation scolaire en œuvre (van Zanten et Broccolichi, 1997 ; Barthon et Oberti, 2000) contribuent à ces résultats. Il s'avère que la plupart des jeunes issus de l'immigration ont des CAP et BEP. Toutefois, certaines familles investissent beaucoup la scolarité de leurs enfants, compte tenu de leurs ressources et cela engendre des réussites⁵.

Comment cela se traduit-il sur le marché du travail, pour les filles et pour les garçons ?

2. De l'école au marché du travail : un décalage

Les études sur les jeunes issus de l'immigration montrent les différences d'insertion professionnelle selon l'origine nationale. Celles-ci ne peuvent être imputées uniquement à leur niveau d'éducation (Brinbaum, 1994 ; Lefranc et Thave, 1995 ; Tribalat, 1995 ; Richard, 1997 ; Silberman et Fournier, 1999). Plusieurs explications sont alors proposées. : l'efficacité des réseaux d'accès à l'emploi dans la communauté portugaise à la différence des Maghrébins ; réseaux d'entraide et de solidarité qui faciliteraient leur accès au marché du travail, malgré leur faible bagage scolaire (Cordeiro, 1997)⁶.

A cela, s'ajoute l'hypothèse de la discrimination à l'embauche envers les jeunes d'origine maghrébine. Des études qualitatives et des témoignages ont montré l'existence de telles pratiques (Bataille, 1997 ; de Rudder, Poiret, Vourc'h, 1997 ; Vourc'h, 1996 ; Viprey, 1998, etc.). Toutefois, on ne peut mesurer la discrimination de manière quantitative, compte tenu de l'absence de moyen d'évaluations. Des chercheurs (Richard, 1997, Silberman et Fournier, 1999) tentent d'approcher la discrimination des jeunes à l'embauche et obtiennent des conclusions mitigées. Le rapport récent du Conseil économique et social indique pourtant

⁴ Ces différences sont liées aux origines sociales respectives et au rapport que ces populations entretiennent avec la condition ouvrière, mais aussi à leurs parcours scolaires et à leur rapport à l'école (Brinbaum, 1999). On peut évoquer la proximité du système scolaire en Algérie liée à l'histoire de la colonisation (Silberman et Fournier, 1999).

⁵ Nous avons montré également la volonté des mères immigrées de s'investir davantage dans la scolarité de leurs enfants et l'incapacité à le faire.

⁶ Une étude confirme l'inégale utilisation des réseaux selon les origines nationales) : les jeunes originaires des pays hors CEE (en majorité des Algériens), connaissent moins souvent quelqu'un et lorsqu'ils ont des connaissances, ce sont plus souvent des relations alors que les jeunes originaires des pays de la CEE sont plus nombreux à connaître quelqu'un de leur famille, surtout dans l'entreprise où ils travaillent (Silberman et Fournier, 1999).

l'existence de pratiques discriminatoires à l'égard des jeunes issus de l'immigration, pratiques « récurrentes » et « qui ont tendance à s'accroître » (Viprey, 2002).

Ces résultats invitent à s'interroger sur le décalage entre les parcours scolaires et l'insertion professionnelle, souligné en particulier pour les jeunes d'origine maghrébine. L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration fait partie d'un long processus (en amont la migration des parents, les parcours des familles, la socialisation des enfants, les investissements pour la réussite des enfants, en aval, leur insertion professionnelle). La migration est un projet familial que l'on doit analyser dans sa dynamique à la fois migratoire et intergénérationnelle dans la mesure où c'est la mobilité de la famille qui se joue (Sayad, 1975 ; Zérroulou, 1990). Dans cette perspective, nous supposons que l'immigration des parents – et éventuellement des enfants- et tous les facteurs qui y sont liés – lieu de naissance, âge à la migration, langues parlées – ayant un effet direct sur la socialisation, influent sur les parcours scolaires des enfants puis sur leur insertion professionnelle. Nous prendrons en compte ces éléments, dans la mesure du possible, en resituant les jeunes dans leur trajectoire familiale et individuelle. On identifiera, les facteurs pénalisant au niveau de l'école dans un premier temps, puis sur le marché du travail dans un second temps.

Le panel téléphonique du Céreq 1994-1997 (cf. encadré) comporte les indicateurs de lieu de naissance détaillé des deux parents, utiles pour distinguer les jeunes issus de l'immigration, ainsi que le lieu de naissance de l'enquêté(e) lui-même.⁷ Nous avons identifié les Français d'origine, les jeunes issus de l'immigration et parmi eux, ceux d'origine maghrébine et portugaise – les plus nombreux-. Nous n'avons pu distinguer au sein des parents nés au Maghreb, ceux originaires d'Algérie, du Maroc ou de Tunisie. Les données comme les effectifs ne permettent pas une telle finesse d'analyse, ceci est regrettable compte tenu de l'hétérogénéité de cette catégorie⁸. De même, les effectifs restent limités lorsque l'on souhaite faire des analyses par sous-groupes. Toutefois, l'enquête, portant sur les jeunes sortants de l'école sans le baccalauréat général, présente l'avantage d'avoir un échantillon plus homogène que d'autres enquêtes, en terme d'âge et de niveau de formation. La plupart des enfants d'immigrés atteignent ces niveaux d'éducation et ont des origines sociales, essentiellement ouvrières, proches des Français d'origine sortants à ces niveaux.

⁷ Dans notre étude, nous nous intéressons aux enfants d'immigrés – ou issus de l'immigration – qu'ils soient nés en France ou à l'étranger : ceci inclut les jeunes nés en France et les immigrés eux-mêmes. La catégorie « immigré » combinant lieu et nationalité de naissance –est immigrée, toute personne née étrangère à l'étranger – (Tribalat, 1989) a été adoptée par l'Insee et institutionnalisée en 1990 par le Haut Conseil à l'Intégration. Un enfant né en France peut être étranger ou français (60 % des jeunes d'origine algérienne ont la nationalité française (Lorcerie, 1999). De ce fait, nous avons recours au lieu de naissance des parents.

⁸ Les conditions de la migration des parents, l'histoire de chaque pays comme les relations entretenues avec la France - colonisation pour l'Algérie, protectorat pour le Maroc - ou encore la situation économique et politique actuelle - et de ce fait les relations des populations avec leur pays d'origine mais aussi les représentations de chaque communauté en France - sont autant d'éléments qui différencient les populations et peuvent intervenir sur les parcours de leurs enfants. (cf. Noiriél, 1988 ; Tribalat, 1991 et 1995)

Le panel téléphonique du Céreq, 1994-1997

Les données

Nous utilisons les données du troisième panel téléphonique du Céreq -Centre d'études et de recherches sur les qualifications-. On interroge des jeunes sortis du système éducatif en juin 1994 sans le baccalauréat général, qu'ils aient suivi l'enseignement général ou l'apprentissage. L'étude a été réalisée sur les deux premières vagues disponibles alors et nous avons travaillé sur les jeunes présents les deux vagues (19% ont été perdus entre les deux vagues). Environ 2 928 jeunes, entre 16 et 25 ans, ont été interrogés début 1996 et 1997 (60 % de garçons et 40% de filles). L'enquête contient un certain nombre de questions pertinentes pour notre étude et dont certaines sont rares dans les enquêtes sur l'insertion : les langues parlées pendant l'enfance et actuellement, l'âge au moment de la migration en France, la taille de la fratrie, les caractéristiques socio-économiques familiales. Un intérêt supplémentaire est lié à la nature des données, combinant données de panel et données longitudinales, et permettant un suivi des jeunes sur le marché du travail. Un calendrier, répété à chaque vague d'interrogation renseigne la situation sur le marché du travail mois par mois, de la sortie de l'école à la date de l'enquête, et donc sur une période de trois ans.

Les variables de migration et de parcours

Deux variables de migration ont été construites avec le lieu de naissance des parents pour identifier les jeunes issus de l'immigration : la première distingue trois catégories (aucun, un ou deux parents nés en France) et la seconde, plus détaillée, contient six catégories : deux parents sont nés en France, un des deux parents est né en France, l'autre à l'étranger, deux parents sont nés en Afrique du Nord, au Portugal ou dans d'autres pays (deux parents nés à l'étranger, ni au Portugal, ni en Afrique du Nord) – cf. tableaux 1 et 2 -.

Les trajectoires des jeunes sont décrites à partir de deux indicateurs : le lieu de naissance (né en France ou à l'étranger, cf. tableau 3), et l'âge d'entrée en France. D'après ces indicateurs, 52 % des enquêtés sont arrivés en France avant l'âge de 6 ans, 75 % avant 10 ans et 95 % de notre échantillon avant 16 ans. Ainsi, la moitié des enfants ont pu y commencer leur scolarisation (à l'âge habituel), un certain nombre ayant pu rejoindre le système éducatif, même avec un peu de retard. La prise en compte de ces indicateurs dans l'analyse de l'insertion est importante, dans la mesure où ils peuvent engendrer des parcours scolaires puis d'insertion différents (Brinbaum, 1994).

Tableau 1 – Distribution des sortants de l'école selon le lieu de naissance des parents

Nombre de parents nés hors de France	Effectifs	Pourcentages
Aucun	2213	76.0
1	219	7.5
2	395	13.5
Données manquantes	101	3.0
Total	2928	100

Source : Panel téléphonique du Céreq 1994-1997.

Tableau 2 – Distribution des jeunes selon le lieu de naissance détaillé des parents

Lieu de naissance	Effectifs	Pourcentages
France	2213	75.6
Algérie, Maroc, Tunisie	122	4.2
Portugal	77	2.6
Autre	107	3.7
Mixtes	219	7.5
Hors de France (manquants)	89	3.0
Données manquantes	101	3.4
Total	2928	100.0

Source : Panel téléphonique du Céreq 1994-1997.

1. Environnement familial et parcours scolaires des jeunes

Comme l'ont montré des études antérieures, les jeunes issus de l'immigration connaissent plus de difficultés scolaires du fait de leurs caractéristiques sociales et familiales (Vallet et Caille, 1996). Les parents de notre échantillon ont un niveau d'études faible, surtout les immigrés qui ont été peu scolarisés, les mères maghrébines en particulier. Un quart des parents ont arrêté les études au niveau du primaire. La plupart sont ouvriers, non qualifiés de surcroît⁹ ; l'inactivité des mères est plus fréquente (plus de la moitié des immigrées et environ 70 % des maghrébines) et le chômage deux à trois fois plus présent chez les parents ayant vécu la migration ; on observe beaucoup de pères retraités et inactifs parmi les pères maghrébins – population parmi laquelle les accidents du travail sont nombreux –.

Les jeunes de notre échantillon se distinguent par la filière suivie et par leur niveau de diplôme (tableaux 6 et 8) : les Français d'origine comme ceux d'origine maghrébine ont suivi l'enseignement général (environ 85 %), les Portugais d'origine se démarquent par leur passage par l'apprentissage, ce qui correspond à la volonté des familles d'orienter leurs enfants vers une voie plus professionnelle et technique (Brinbaum, 1999). La majorité des sortants - environ 60 % - ont un niveau CAP ou BEP, qu'il s'agisse des Français d'origine ou des jeunes issus de l'immigration. Si les jeunes d'origine maghrébine ont atteint un peu plus souvent ce niveau que les Français d'origine, ils sont moins nombreux à obtenir le diplôme¹⁰. Parmi eux, les filles sont plus diplômées que les garçons.

Le modèle explicatif de l'accès au diplôme confirme ces tendances¹¹ (tableau 7). Les jeunes d'origine portugaise ont obtenu leur diplôme plus souvent que ceux d'origine maghrébine ou que les français d'origine. Les filles ont également plus de chances d'obtenir le diplôme que les garçons. La filière suivie a un impact très fort sur l'obtention du diplôme : ainsi un passage par un centre de formation d'apprentis n'est pas nécessairement conclu par un diplôme, et diminue beaucoup son obtention ; en revanche l'expérience et les savoirs professionnels pourront être valorisés sur le marché du travail. La langue apparaît ici comme un obstacle, ainsi, les jeunes qui ne parlaient pas le français dans leur famille connaissent plus d'échecs scolaires. L'âge d'entrée en France influe également – et devient très significatif lorsqu'on enlève le lieu de naissance ou la langue parlée pendant l'enfance, les trois facteurs étant très corrélés –. Ces éléments pourront avoir un impact sur le marché du travail.

⁹ L'environnement familial des jeunes est décrit en 1997. Parmi les immigrés, 31 % des pères et 39 % des mères n'ont jamais été scolarisés, contre 2 % des pères et mères français de naissance et respectivement 49 et 56 % chez les Maghrébins ; ces taux sont sous-estimés par les non réponses et « ne sait pas ».

¹⁰ Ainsi, 40 % des jeunes d'origine maghrébine (42 % des Français d'origine et 53 % des jeunes d'origine portugaise) ont un diplôme de niveau et respectivement 17 % 23 % et 14 % pour le niveau IV. La part des jeunes ayant le niveau CAP BEP sans le diplôme correspondant témoigne des échecs rencontrés.

¹¹ Nous avons construit un modèle Logit sur le niveau de diplôme atteint le plus élevé visant à expliquer l'obtention ou non d'un diplôme de niveau IV ou V (Bac, BEP ou CAP), avec comme variables explicatives celles qui sont liées -de près ou de loin- à la migration (lieu de naissance des parents, lieu de naissance et âge d'entrée en France du jeune, langue parlée), à l'environnement familial du jeune et à son parcours scolaire (filière suivie, retard scolaire, redoublements), variables susceptibles d'influer sur son niveau d'éducation

2. Des difficultés d'insertion pour les jeunes d'origine maghrébine : un chômage élevé

Des parcours marqués par le chômage et l'instabilité

Trois ans après la sortie de l'école, en 1997, 67 % des jeunes français d'origine sont en emploi contre 59 % des jeunes issus de l'immigration. La qualité des emplois ou encore les types d'emplois auxquels ils accèdent reflètent les difficultés d'insertion de ces jeunes : emplois précaires, instables, nombreux CDD, emplois aidés (tableaux 10 et 12)¹². Certes, nombre de jeunes ont trouvé du travail et réalisé de « bons » parcours que nous n'étudierons pas ici.

En revanche, les jeunes issus de l'immigration se retrouvent davantage au chômage¹³ que ceux de familles françaises (29 % contre 22 %), avec un écart toutefois réduit. En fait, les jeunes issus de l'immigration connaissent des insertions variées et les différences sont plus marquées en leur sein qu'avec les Français d'origine. Ainsi, l'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine s'avère beaucoup plus difficile que celle des jeunes d'origine portugaise. Ils sont deux fois plus nombreux à rechercher un emploi (40 % contre seulement 18 % des jeunes d'origine portugaise). Ces résultats, à partir de données plus récentes, rejoignent ceux d'autres études (Lefranc et Thave, 1995 ; Silberman et Fournier, 1997 ; etc.).

De plus, les jeunes d'origine maghrébine participent légèrement moins aux mesures que ceux d'origine portugaise, mais surtout ils n'accèdent pas aux mêmes mesures ; les premiers sont cinq fois plus nombreux à accéder à des mesures non marchandes alors que les seconds passent plutôt par des mesures marchandes. Or des études ont montré l'efficacité des mesures du second type par rapport au premier (Werquin, 1997).

Ces tendances sont confirmées par les parcours d'insertion. L'utilisation des données longitudinales permet en effet d'étudier les trajectoires d'insertion des jeunes sur le marché du travail et d'aborder ce phénomène comme un processus. La situation de la cohorte des sortants de 94 sur le marché du travail évolue à travers le temps et selon les populations, comme le montrent les graphiques (en annexe) avec des positions observées tous les six mois, de septembre 1994 à avril 1997. Ainsi au cours du temps, l'emploi augmente, alors que le chômage décroît mais reste encore élevé, et l'écart entre jeunes issus de l'immigration et français d'origine subsiste (le pourcentage de chômeurs passe respectivement de 46 à 29 % et de 33 à 22 %). Les différences entre enfants d'origine maghrébine et portugaise sont encore plus visibles : 60 % sont au chômage à la sortie de l'école et 40 % le sont encore trois ans plus tard (27 % et 18 % pour les Portugais d'origine respectivement).

Le chômage constitue un passage obligé pour un certain nombre ; au moins 30 % des jeunes se retrouvent dans cette situation dans les six premiers mois consécutifs à leur sortie de l'école. Alors que le chômage baisse jusqu'en 96, il remonte ensuite, du fait sans doute de la conjoncture, mais également du passage par les mesures jeunes qui débouche à nouveau pour certains sur du chômage. Ces résultats indiquent la vulnérabilité de ces jeunes sur le marché

¹². Les inactifs recouvrent plusieurs catégories, essentiellement les reprises d'études et le service militaire pour les garçons.

¹³. Le pourcentage de chômeurs correspond à la part des jeunes qui se déclarent au chômage.

du travail et la précarité rencontrée lors de cette période d'insertion. L'alternance de périodes de chômage et d'emploi ainsi que la récurrence du chômage, déjà mises en évidence pour les jeunes en général, et à ces niveaux de qualification en particulier (Werquin, 1997 ; Lollivier, 2000) se retrouvent ici, amplifiées pour ceux issus de l'immigration. En effet, ces derniers connaissent plus de périodes de chômage : seulement, 19 % d'entre eux ne sont jamais passés par le chômage depuis la sortie de l'école (27 % pour les Français d'origine), 62 % ont eu une ou deux périodes de chômage, 19 % trois ou plus (tableaux 11-15). Le chômage des jeunes d'origine maghrébine, beaucoup plus élevé dès la sortie de l'école, met aussi plus de temps à se résorber. Depuis la fin des études, seulement 9 % n'ont jamais connu le chômage contre 36 % des jeunes d'origine portugaise ; 34 % des premiers ont été une fois au chômage contre 23 % des seconds. Les premiers ont aussi connu plus de périodes de chômage sur les trois années observées et ces périodes sont plus longues, qu'ils soient au chômage pour la première ou la quatrième fois. Les jeunes d'origine portugaise, quant à eux, sont les moins nombreux à avoir connu le chômage au début de leur vie active, même lorsqu'on les compare aux Français d'origine. Cela confirme la nécessité d'étudier le processus avec de telles données sur plusieurs années.

Des différences sexuées ?

Les femmes plus au chômage, moins inactives

Les filles issues de l'immigration n'échappent pas aux inégalités sexuées sur le marché du travail et se retrouvent davantage au chômage (34 % contre 28 % chez les hommes issus de l'immigration et 28 % contre 19 % chez les Français d'origine respectivement), ce qui atténue le discours parfois trop optimiste sur leur réussite. Ainsi, qu'elles soient française d'origine ou originaires du Maghreb, elles sont plus touchées par le chômage que les garçons. Les difficultés d'insertion sont en effet accentuées pour les jeunes femmes : plus nombreuses au chômage, elles y restent aussi plus longtemps en moyenne que les jeunes hommes (8,54 mois contre 5,84 mois et la première période, la plus longue, dure 10,4 mois en moyenne contre 6,73 mois (tableau 15). Les filles d'origine maghrébine – à ces niveaux d'éducation - semblent cumuler les difficultés.

Plus vulnérables sur le marché du travail, elles s'avèrent rarement inactives, à l'opposé de leurs mères. Ceci est particulièrement visible pour les filles originaires du Maghreb (1 à 3 % seulement d'inactives comme chez les Françaises de naissance), alors qu'elles sont plus de 70 % dont les mères, pour la plupart, n'ont jamais travaillé. Ainsi, elles ne suivent pas le modèle d'activité de leur mère et rejoignent celui des Françaises d'origine. Dans une recherche antérieure, nous avons perçu l'impact de l'âge d'entrée en France sur le rapport à l'activité professionnelle des jeunes femmes originaires du Maghreb. Le rôle du système scolaire pour les femmes arrivées jeunes avait été mis à jour, ainsi qu'un modèle d'activité / inactivité pour les femmes arrivées plus âgées (Brinbaum, 1994).

En fait, parmi les inactifs, les reprises d'études sont relativement importantes : environ 5 % des jeunes de notre cohorte, les filles comme les garçons, ont repris des études trois ans après

la sortie de l'école (7 % d'origine maghrébine et 4 à 5 % des français ou portugais d'origine)¹⁴. La reprise des études est plus fréquente parmi les filles d'origine maghrébine, elles peuvent résulter des fortes aspirations éducatives des familles (quel que soit le sexe des enfants) et de la valorisation des études (Brinbaum, 2002), mais également être la conséquence de leur difficulté d'accès au marché du travail. Ces choix d'activité et d'émancipation, comme ces reprises d'études, correspondent aux aspirations éducatives constatées pour les filles.

Ainsi, l'entrée sur le marché du travail s'avère plus difficile pour les jeunes d'origine maghrébine, que ce soit en début de parcours ou encore trois ans après la sortie de l'école¹⁵. A travers divers indicateurs de l'insertion professionnelle et du déroulement des parcours, les conclusions se rejoignent. Les difficultés sont renforcées pour les filles. Le point le plus marquant et sur lequel nous allons nous attarder concerne les écarts de chômage entre les jeunes d'origine maghrébine et française –ou portugaise-, révélateurs de difficultés inégales.

3. Une recherche d'explications centrée sur le chômage

Les trajectoires d'insertion différenciées, mises en évidence précédemment, amènent à s'interroger sur les raisons de ces inégales difficultés, qui pourraient être le signe de difficultés spécifiques des jeunes d'origine maghrébine sur le marché du travail ou la conséquence directe de leur parcours scolaire et du plus faible niveau de diplôme sur le marché du travail, ou encore la combinaison des deux. Ainsi, afin de cerner les facteurs qui affectent la durée de chômage, nous avons construit un modèle de durée – calculée à partir de la durée de chômage sur une période de trois ans –, avec comme variables explicatives, des variables liées au jeune lui-même et à sa formation (genre, lieu de naissance, diplôme obtenu, filière suivie et retard scolaire) à son environnement socio familial et au parcours migratoire de ses parents (situation professionnelle et origine géographique des parents, langues parlées pendant l'enfance et actuellement)¹⁶. Le modèle de durée présente l'intérêt d'expliquer une durée à partir de caractéristiques individuelles et de tenir compte de la dimension temporelle (Courgeau, Lelièvre, 1989). Il s'agira en particulier de cerner s'il existe un effet propre de l'origine maghrébine une fois ces facteurs contrôlés. Après avoir analysé ce modèle, nous étudierons les causes du chômage renseignées par les jeunes eux-mêmes.

La possession d'un diplôme de niveau IV ou V diminue de manière très significative la durée de chômage. Outre le rôle du diplôme sur le marché du travail, plus discriminant que le niveau d'études atteint, et qui a déjà été démontré par ailleurs, la formation et en particulier la filière suivie a un effet sur la durée de chômage. Ainsi, le passage par l'apprentissage favorise

¹⁴ D'après les données de l'enquête *Jeunes et Carrière* (Insee, 1997), les jeunes d'origine maghrébine formulent davantage le souhait de reprendre les études que ceux d'origine portugaise.

¹⁵ Rappelons qu'il s'agit des jeunes sortants de l'école en 1994 sans le baccalauréat général.

¹⁶ Son niveau d'études est mesuré par la possession d'un diplôme de niveau IV ou V, correspondant au CAP, BEP ou au baccalauréat excepté le bac général. Nous pourrions envisager une distinction plus fine des diplômes, mais il nous a paru intéressant de distinguer ces diplômes des niveaux les plus bas. Le degré de maîtrise de la langue française est susceptible d'entraver ou de favoriser la recherche d'emploi et l'accès à certaines professions.

l'insertion professionnelle et diminue la durée de chômage très significativement, confirmant le résultat obtenu par d'autres études sur le fait d'être au chômage (Silberman et Fournier, 1999 ; Sollogoub et Ulrich, 2000). Au contraire, le suivi d'une section d'enseignement spécialisé, déjà caractéristique des jeunes en échec scolaire, pénalise l'insertion professionnelle et augmente de manière significative la durée de chômage.

Tableau 3 – Les facteurs du chômage

Modèle de durée		
Variable: Log (Durée de chômage)		
Variables	Paramètre	T
Constante	2.36	28.59***
Diplôme de niveau 4 ou 5 (Bac ou BEP ou CAP)	-0.26	-4.07***
Sexe : Femme (<i>réf</i> : homme).	0.45	8.32***
<i>réf.: deux parents nés en France</i>		
Deux parents nés in Portugal	0.12	0.57
Deux parents nés au Maghreb	0.45	2.79***
Deux parents manquants	0.18	1.13
Deux parents nés à l'étranger (pays inconnu)	0.003	0.02
Deux parents nés à l'étranger autre (ni P, ni M.)	0.45	2.71***
Deux parents nés dans un autre pays	0.20	1.98**
Retard scolaire	0.07	3.14***
<i>réf.: parle français aujourd'hui avec ses parents</i>		
Parle une autre langue	0.11	0.40
Parlait français et une autre langue actuellement	-0.04	-0.39
Langue parlée actuellement non précisée	-0.07	-0.66
<i>réf.: parlait français pendant l'enfance</i>		
Parlait une autre langue	-0.10	-0.41
Parlait français et une autre langue	-0.04	-0.40
<i>réf.: A suivi un enseignement général</i>		
A suivi une SES	0.78	3.49***
A quitté un centre de formation d'apprentis	-0.16	-1.72*
<i>réf.: mère en emploi en avril 1997</i>		
Mère au chômage	0.19	1.90**
Mère inactive (jamais travaillé)	0.27	3.40***
Mère inactive (déjà travaillé)	0.20	2.51**
Situation professionnelle de la mère inconnue	-0.09	-0.71
<i>réf.: père en emploi en avril 1997</i>		
Père au chômage	0.28	2.30**
Père inactif	0.12	1.55
Situation professionnelle du père inconnue	0.13	1.36
Effectifs 707 censurés / 1479 non censurés – -LogL=2841		
***: paramètre significatif au seuil de 1 % , **: 5 %; *: 10 %		

Source : *Panel téléphonique* du Céreq, 1994-1997.

Note : le retard scolaire est calculé de la manière suivante : c'est l'écart entre l'âge théorique et l'âge actuel au plus haut niveau de diplôme (*age – age théorique*).

Les jeunes d'origine maghrébine plus au chômage, les filles plus que les garçons

Les jeunes femmes restent beaucoup plus longtemps au chômage, à même niveau d'éducation, confirmant ainsi leur plus forte vulnérabilité sur le marché du travail. Les jeunes d'origine maghrébine ont des durées de chômage supérieures aux jeunes français d'origine de même niveau de formation et d'environnement familial équivalent. Ainsi l'effet net de l'origine maghrébine sur la durée de chômage demeure. D'autres éléments, que nous

n'étudierons pas ici, comme les spécialités de formation ou encore l'expérience sur le marché du travail, peuvent jouer un rôle dans le processus d'insertion¹⁷.

Situation professionnelle des parents, réseaux et insertion

Nous retrouvons l'impact de la situation des parents sur le marché du travail sur le chômage des jeunes. En particulier, l'inactivité de la mère et le chômage des parents, que ce soit le père ou la mère, augmentent le chômage des enfants. Or, les pères maghrébins sont trois fois plus au chômage que les Portugais, et les mères en majorité inactives. Dans cette situation, ils ne peuvent utiliser les réseaux pour aider leurs enfants à accéder au marché du travail, comme l'ont montré des études antérieures (Marry, 1983 ; Degenne, Fournier, Marry, Mounier, 1991 ; Degenne et Lebeaux, 1997 ; Silberman et Fournier, 1999).

Les obstacles à l'emploi d'après les jeunes : une discrimination ?

Les réseaux semblent donc jouer inégalement selon les populations, en fonction également de la situation professionnelle des parents. Cependant, devant les difficultés spécifiques des jeunes d'origine maghrébine, la discrimination à l'embauche est une explication fréquemment avancée. L'effet très fort de l'origine maghrébine sur la durée de chômage une fois contrôlé le niveau d'éducation, la filière et l'environnement familial, suggère en effet que d'autres éléments interviennent. Le moindre accès des jeunes d'origine maghrébine à l'apprentissage et aux emplois aidés, comme l'indiquent nos données, est expliqué de la même façon (Deroche et Viprey, 1998 ; Sollougoub et Ulrich, 2000).

Cependant, ces pratiques qui émanent des employeurs sont difficiles à cerner à partir des enquêtes quantitatives sur l'insertion, seules les représentations des différentes populations peuvent être appréhendées¹⁸. Nous pouvons nous référer aux représentations qu'en ont les jeunes soumis à des difficultés d'insertion. Il est intéressant de cerner comment celles-ci sont expliquées, si elles sont attribuées aux mêmes causes par les jeunes français d'origine et issus de l'immigration, d'origine maghrébine notamment, et si celles-ci (et par là les représentations des jeunes) évoluent avec le temps, soit entre les deux vagues d'interrogation¹⁹.

Un manque d'expérience professionnelle

Les personnes au chômage en 1996, interrogées à la première vague du panel téléphonique du Céreq, sur les obstacles retardant le retour à l'emploi, évoquent surtout des raisons liées à leur manque d'expérience professionnelle, à leur formation insuffisante,

¹⁷ Les BEP et les CAP ne se valent pas tous ; certaines spécialités sont plus convoitées et plus valorisées sur le marché du travail. Les filières peuvent être plus ou moins en adéquation avec la volonté du jeune et le besoin du marché du travail.

¹⁸ D'après l'enquête *MGIS*, deux tiers de la population, quelle que soit l'origine, « reconnaissent l'existence de telles pratiques », et que « les jeunes d'origine algérienne sont plus nombreux à croire à la discrimination à l'embauche » ; enfin « d'après les enquêtés, Arabes, Maghrébins, Algériens sont les cibles privilégiées de la discrimination » (Tribalat, 1995).

éventuellement inadaptée, ou à des problèmes liés au contexte économique et à la conjoncture défavorable. Les réponses des Français d'origine et des jeunes issus de l'immigration se rejoignent, même si les seconds insistent un peu plus sur leur manque d'expérience sur le marché du travail. En revanche, la nationalité ou des facteurs relatifs à l'immigration ne sont pas spontanément évoqués, et ce quelle que soit la population. Ainsi, la nationalité qui témoignerait d'une discrimination ressentie n'est pas évoquée comme premier obstacle à l'emploi. Elle est citée néanmoins par quelques jeunes en deuxième ou troisième position.

Un sentiment de discrimination croissant

Les réponses des deux populations relatives aux obstacles d'accès à l'emploi diffèrent davantage en seconde vague, en 1997. Les Français d'origine citent en priorité le manque de formation et l'absence -ou insuffisance- d'offres, alors que les jeunes issus de l'immigration mettent en avant le manque d'expérience professionnelle – tableau 4 -. Ce que font les jeunes d'origine maghrébine. La nationalité, alors citée comme premier obstacle par une minorité – 5 % des jeunes issus de l'immigration- est toutefois évoquée en 2^e obstacle en première vague et en premier en seconde vague. Il s'agit de quatre jeunes d'origine maghrébine, les effectifs restent limités, toutefois ce facteur apparaît et laisse présager une discrimination, du moins ressentie comme telle²⁰. L'apparition de cette réponse en deuxième vague pose question, il semble que le sentiment de discrimination croisse avec le temps et les difficultés rencontrées (ou la conscience d'une situation difficile). La discrimination à leur égard, même si elle n'apparaît pas d'emblée comme obstacle à leurs yeux est davantage perçue au fil du temps et de la précarité. Ce résultat mérite d'être approfondi à partir de nouvelles vagues²¹.

Tableau 4 – Obstacles retardant le retour à l'emploi selon le lieu de naissance des parents et la vague d'interrogation (1^{er} obstacle cité)

Obstacles	Vague 1 : 1996		Vague 2 : 1997	
	Français d'origine	Jeunes issus de l'immigration	Français d'origine	Jeunes issus de l'immigration
Manque d'expérience professionnelle	25.1	32.1	12.7	28.2
Manque de formation	18.3	20.2	26.4	9.4
Pas ou peu d'offres d'emploi	15.9	15.5	20.1	17.9
Pas de moyen de locomotion	8.8	4.8	8.4	6.8
La crise économique	6.4	3.6	6.6	6.8
Manque de mobilité géographique	5.1	1.2	3.3	1.7
L'âge	1.4	1.2	3.3	3.4
Formation inadaptée	1	2.4	1.2	2.6
La nationalité	0	0	0.2	5.1
Effectifs	295	84	488	117

Source : *Panel téléphonique* du Céreq, 1994-1997.

Champ : sortants de 1994 demandeurs d'emploi à la date de l'enquête.

Les totaux ne font pas 100. Nous avons retenu les réponses les plus citées – les autres sont inférieures à 2 % –.

¹⁹. La question posée à chaque vague aux « demandeurs d'emploi » est formulée ainsi : « Quels sont à votre avis les plus gros obstacles qui retardent votre retour à l'emploi ? » Trois réponses à ordonner sont proposées, des réponses spontanées sont attendues avant que l'enquêteur ne présente les items dans leur totalité.

²⁰ Cependant, cette question n'est posée qu'aux chômeurs. Or, il serait intéressant d'étudier la perception relative à la discrimination et aux conditions d'accès à l'emploi de tous les jeunes, y compris ceux qui ont un emploi.

²¹. Ce point mériterait d'être développé également à partir d'entretiens qualitatifs.

Tableau 5 – Obstacles retardant le retour à l’emploi cités par les jeunes d’origine maghrébine selon la vague d’interrogation

1 ^{er} et 2 ^e obstacles cités (%)	Vague 1 : 96		Vague 2 : 97	
	1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e
Manque d’expérience professionnelle	26,5	14,7	29,2	17,4
Manque de formation	23,5	8,8	12,5	6,5
Pas ou peu d’offres d’emploi	11,8	8,8	12,5	4,3
Pas de moyen de locomotion	5,9	5,9	6,3	6,5
La crise économique	8,8	5,9	8,3	10,9
Manque de mobilité géographique	2,9	0	2,1	2,2
L’âge	2,9	2,9	6,3	13,0
Formation inadaptée	0	0	2,1	0
Votre nationalité	0	8,8	8,3	2,2
Aucun autre		41,2		17,4
Effectifs	[34]	[34]	[48]	[46]

Source : *Panel téléphonique* du Céreq, 1994-1997.

Champ : sortants de 1994 demandeurs d’emploi à la date de l’enquête.

Note : Les effectifs sont faibles. Néanmoins, les tendances fournies par les résultats sont intéressantes et à prendre en tant que telles. On pourrait envisager ultérieurement une étude qualitative de ces répondants en essayant de voir dans quelle mesure ces réponses et les représentations qu’elles reflètent sont liées à l’expérience vécue, aux caractéristiques du jeune, etc.

Conclusion et perspectives

Les jeunes d’origine maghrébine rencontrent plus de difficultés d’insertion et se retrouvent plus souvent et plus longtemps au chômage. Ces difficultés renvoient en partie à leur faible niveau d’éducation, mais également à leur environnement socio-économique et familial. A ces niveaux d’éducation, les filles, pourtant plus diplômées, connaissent davantage le chômage. La poursuite des études souhaitée par les familles et par les jeunes peut aussi être envisagée comme une stratégie de défense face au chômage et à la discrimination à leur égard. L’école représente aussi pour les filles maghrébines un moyen d’émancipation.

Ainsi, la famille, qui peut plus ou moins investir la scolarité des enfants (Brinbaum, 2002) joue encore au moment de l’insertion professionnelle. Les familles immigrées, maghrébines en particulier, souvent démunies au niveau de l’école, le sont encore au niveau de l’insertion ; les moins diplômés sont donc doublement pénalisés.

Au-delà du fonctionnement de l’école et du marché du travail et des explications déjà avancées, nous suggérons une autre piste. Ce qui se passe en amont du marché du travail procure des clefs pour éclairer les différences de trajectoires. Les aspirations des familles influencent en partie les parcours des enfants, avec un passage plus fréquent par l’apprentissage pour les jeunes d’origine portugaise, à la différence de ceux d’origine maghrébine. La part de ces derniers parmi ces niveaux d’éducation – sans le bac général - témoigne pourtant des échecs scolaires et du décalage entre aspirations des familles, réussites scolaires et insertion professionnelle des jeunes²². Les jeunes d’origine maghrébine, peu diplômés et moins qualifiés, avec des niveaux d’éducation plutôt en décalage par rapport aux aspirations, connaissent ensuite des difficultés d’insertion caractérisées par un chômage élevé.

²². D’après le panel 89 – les résultats, donnés en fonction de la nationalité des élèves, sous-estiment les enfants issus de l’immigration –, 32 % des Français entrant au collège ont le bac sans avoir redoublé, 19 % des étrangers, et parmi eux, 20 % des Portugais, 19 % des Marocains et 17 % des Algériens (Vallet et Caille, 1999). D’après *MGIS*, en 1992, moins d’un

Leurs parents, très souvent au chômage ou inactifs ne peuvent mobiliser les réseaux pour favoriser l'accès de leurs enfants au marché du travail. La discrimination à leur égard vient encore amplifier les frustrations et déceptions vécues. Cette insatisfaction rejoint d'autres travaux (Silberman et Fournier, 1999 ; Beaud, 2002). A titre de comparaison, les jeunes d'origine portugaise, avec une formation plus ciblée, seraient plus en accord avec les ambitions familiales. Leur accès au marché du travail est d'ailleurs facilité, tant par leur formation, l'apprentissage étant un atout pour les peu diplômés, que par les réseaux d'accès à l'emploi dans la communauté portugaise et par les parents eux-mêmes, tous en activité.

Ces résultats suggèrent d'étudier tout le processus et d'établir les liens entre trajectoires migratoires et investissements éducatifs des parents, parcours scolaires et insertion professionnelle de leurs enfants. L'étude de l'ensemble du processus permet d'éclairer les différences d'insertion et de porter un autre regard sur les parcours. Pour cela, des données longitudinales sur de longues périodes sont nécessaires.

Bibliographie

Barthon C., Oberti M., 2000, Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements, In : Van Zanten A. (dir.), *L'école : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 302-310.

Bataille P., 1997, *Le racisme au travail*, Paris, La Découverte.

Beaud S., 2002, *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.

Borkowsky J.-L., 1990, L'insertion sociale des immigrés et de leurs enfants, *Données sociales*, Paris, Insee.

Brinbaum Y., 1994, *Âge d'entrée en France et situation professionnelle des immigrés*, mémoire de DEA, Université de Paris V, Lasmas-CNRS, Paris.

Brinbaum Y., 1999, En amont de l'insertion professionnelle : les aspirations éducatives des familles immigrées. In : Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P. Werquin P. (eds), *Insertion, transition professionnelle et identification de*

processus, Céreq Documents Séminaires n° 142.

Brinbaum Y., 2002, *Au cœur du parcours migratoire, les investissements éducatifs des familles immigrées : attentes et désillusions*, Thèse de Doctorat de Sociologie, Université Paris V, 372 p.

Brinbaum Y., Werquin P., 1997, Enfants d'immigrés : un accès au travail difficile, des itinéraires spécifiques, *Informations sociales*, CNAF, n° 62.

Brinbaum Y., Werquin P., 1999, "Transition into the Labour Market of Young People from Immigrant Families: Differential pathways", In: Raffé D., van der Velden R., Werquin P. (eds), European Research Network on Transitions in Youth, *Education, the Labour Market and Transitions in Youth: Cross-National Perspectives*, CES.

Broccolichi S., Van Zanten A., 1997, Espaces de concurrence et circuits de scolarisation. L'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue

quart des jeunes de 25 à 29 ans d'origine algérienne, filles comme garçons, ont eu leur bac général ou professionnel et les résultats sont comparables aux jeunes d'origine portugaise (Tribalat, 1995). Environ la moitié des jeunes ont un CAP ou BEP.

parisienne, *Annales de la recherche urbaine*, 75, p. 5-17.

Gaspard F., 1996, De l'invisibilité des migrantes et de leurs filles à leur instrumentalisation, *Migrants-Formation*, n° 105.

Gaymu J., Parant A., 1996, Les débuts dans la vie active des jeunes immigrés et des jeunes d'origine étrangère, *Espace Populations Sociétés*, n° 2-3.

Goldberg-Salinas A., Zaidman C., 1998, Les rapports sociaux de sexe et la scolarité des enfants de parents migrants, *Recherches féministes*, 11(1).

Hassini M., 1997, *L'école : une chance pour les filles de parents maghrébins*, CIEMI-L'Harmattan, Paris.

Lefranc C. et Thave S., 1995, Les enfants d'immigrés. Émancipation familiale et professionnelle, *Insee Première*, n° 368.

Lollivier S., 2000, Récurrence du chômage dans l'insertion des jeunes : des trajectoires hétérogènes, *Économie et Statistique*, n° 334, p. 49-63.

Lorcerie F., 1999, La « scolarisation des enfants de migrants » : fausses questions et vrais problèmes, In Dewitte P. (dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 212-221.

Marry C., 1983, Origine sociale et réseaux d'insertion des jeunes ouvriers, *Formation Emploi*, n° 4.

Noiriel G., 1988, *Le creuset français. Histoire de l'immigration*, Paris, Le Seuil.

Richard J.-L., 1997, *Dynamiques démographiques et socio-économiques de l'intégration des jeunes d'origine immigrée en France*, Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, IEP de Paris.

Rudder (de) V., Poiret C., Vourc'h F., 1997, *La prévention de la discrimination raciale, de la xénophobie et la promotion de l'égalité de traitement dans l'entreprise. Une étude de cas en France*. Urmis.

Sayad A., 1975, El Ghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2.

Sayad A., 1977, Les trois « âges » de l'émigration algérienne en France, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 15.

Silberman R., 1997, L'insertion professionnelle des enfants d'immigrés, In : Terrail J.-P. (dir.), *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*, Paris, La Dispute, p. 193-207.

Silberman R., Fournier I., 1999, Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective, *Formation Emploi*, n° 65.

Simon P., 1998, Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës, *Population*, 3.

Simon P., 1999, L'immigration et l'intégration dans les sciences sociales en France depuis 1945, In : *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 82-95.

Sollogoub M., Ulrich V., 1999, Les jeunes en apprentissage ou en lycée professionnel, *Économie et Statistique*, 323.3, p. 31-49.

Tribalat M., 1989, Immigrés, étrangers, français : l'imbroglie statistique, *Population et Sociétés*, n° 241, Ined.

Tribalat M., 1995, *Faire France : une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.

Vallet L.-A., Caille J.-P., 1996, Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français, Les dossiers d'Éducation et Formations, n° 67.

Vallet L.-A., Caille J.-P., 2000, La scolarité des enfants d'immigrés, In : Van Zanten A. (dir.), *L'école : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 293-301.

Viprey M., Deroche L., 1998, *Conditions d'accès à l'entreprise des jeunes étrangers ou d'origine étrangère : nature des résistances*, Noisy-le-Grand : IRES, 16 p.

Werquin P., 1997, 1986-1996 : dix ans d'intervention publique sur le marché du travail des jeunes, *Économie et Statistique*, n° 304-305, p. 121-136.

Zéroulou Z., 1988, La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation, *Revue française de sociologie*, 29(3).

Annexes

Source des tableaux et des graphiques : *Panel téléphonique* du Céreq 1994-1997.

Tableau 6– Niveau d'éducation des jeunes en juin 1994 selon leur sexe et le lieu de naissance des parents

		BAC (IV)	CAP-BEP (V)	BEPC (Vbis)	Ens. obligatoire (VI)	Total
Sexe	Hommes	22	61	10	7	100
	Femmes	33	57	6	4	100
2 parents nés en France		28	59	8	5	100
2 parents nés hors de France		21	63	9	7	100
Mixtes		23	62	11	4	100
Maghreb		20	66	7	7	100
Portugal		18	73	5	4	100
Autre		23	53	11	12	100

Tableau 7– Régressions logistiques sur le diplôme atteint (modèles 1 et 2)

Variable dépendante : diplôme de niveau IV ou V (BEP ou CAP ou Bac) /pas de diplôme de ce niveau		
Variables	1. Paramètre estimé	2. Paramètre estimé
Constante	0.52	0.51
Sexe (filles/garçons)	0.29***	0.29***
A quitté l'école avant juin 1994	-0.63***	-0.63***
Lieu de naissance du jeune (Né en France/hors de France)	0.12	
Âge d'entrée en France	-0.06	-0.08***
Taille de la fratrie	-0.05*	-0.05*
<i>réf.: mère de niveau d'étude secondaire ou supérieur</i>		
Mère de niveau d'éducation inconnu	-0.03	-0.02
Mère jamais scolarisée	0.13	0.04
Mère de niveau d'éducation primaire à la 3 ^e	0.05	0.05
<i>réf.: père de niveau d'étude secondaire ou supérieur</i>		
Père de niveau d'éducation inconnu	-0.06	-0.06
Père jamais scolarisé	-0.10	-0.08
Père de niveau d'éducation primaire à la 3 ^e	0.26*	0.25*
<i>réf.: deux parents nés en France</i>		
Deux parents nés in Portugal	1.21**	0.91**
Deux parents nés au Maghreb	-0.04	-0.19
Deux parents manquants	-0.19	-0.22
Deux parents nés à l'étranger (pays inconnu)	0.20	0.06
Deux parents nés à l'étranger autre (ni P, ni M.)	0.15	0.12
Deux parents nés dans un autre pays	-0.15	-0.18
<i>réf.: parlait français pendant l'enfance</i>		
Parlait une autre langue	-0.61**	
Parlait français et une autre langue	-0.18	
<i>réf.: A suivi un enseignement général</i>		
A suivi une SES	-3.66***	-3.66***
A quitté un centre de formation d'apprentis	-2.93***	-2.92***
A connu un redoublement	-0.42***	-0.42***
Écart (âge théorique -âge actuel au plus haut diplôme)	0.32***	0.32***
Père ouvrier	-0.19**	-0.19***
N=2928	-2Log L=773.364	-2Log L=768.020

***: paramètre significatif à 1 % , **: 5 %; *: 10 %	24 ddl	21 ddl
--	--------	--------

Tableau 8 – Dernier enseignement suivi selon le lieu de naissance des parents

<i>Lieu de naissance des parents</i>	Général	Apprentissage	SES	Total
France	86	12	2	100
Un en France, un à l'étranger	81	16	3	100
Maghreb	85	12	3	100
Portugal	70	27	3	100
Autre	74	12	2	100

Tableau 9 – Situation sur le marché du travail en avril 97 des sortants en 94 sans le bac selon le lieu de naissance des parents détaillé

Lieu de naissance	Emploi			Chômage	Inactivité			Total
	Emploi	Mesures Jeunes Marchandes	Mesures Jeunes non marchandes		Reprise d'études	Service militaire	Inactivité	
France	45	19.5	2.5	22.5	4	4	1.5	100
Mixte	42	16	2	29	3	5	3	100
Maghreb	31	14	5	40	7	2	1	100
Portugal	46	21	1	18	5	8	1	100
Autre	40	14	2	33	4.5	3	3.5	100

Champ : Jeunes de 16 à 25 ans sortants de l'école en 1994 sans le baccalauréat général.

Mesures jeunes : dans le secteur non marchand (TUC remplacé par le CES – contrat emploi solidarité – ; dans le secteur marchand (contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, contrat d'apprentissage).

Tableau 10 – Situation sur le marché du travail en avril 97 des sortants en 94 sans le bac général selon le lieu de naissance des parents et le sexe des enfants (%)

	Pas de parent né hors de France						2 parents nés hors de France					
	Emploi	Chômage	Inactivité			Total	Emploi	Chômage	Inactivité			Total
Hommes	69.5	19	4	7	0.5	100	61	26	6	6	1	100
Femmes	64	28	5	0	3	100	56	34	5	0	3	100
Total	67	22.5	4	4	1.5	100	59	29	6	4	2	100

Note de lecture : 69,5 % des garçons français d'origine sont en emploi en 1997 contre 61 % des jeunes issus de l'immigration. L'inactivité se décompose en trois catégories : reprise d'études, service militaire et inactivité.

Tableau 11 – Nombre de périodes de chômage entre juin 94 et avril 97

Nombre d'occurrences	2 parents nés hors de France		2 parents nés hors de France		2 parents nés au Maghreb		2 parents nés au Portugal	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0	595	27	74	19	11	9	28	36
1	740	33	126	32	41	34	18	23
2	547	25	118	30	35	29	21	27
3	223	10	51	13	25	20	8	10
4	83	4	18	5	7	6	2	3
5	20	1	8	2	3	2		
6	4	0	-	-				
7	1	0	-	-				
TOTAL	2213	100	395	100	122	100	77	100

Note de lecture : Parmi ceux qui ont deux parents nés en France, 595 jeunes ne sont jamais passés par le chômage, soit 27 % des enfants dont les parents sont nés en France

Tableau 12 – Situation sur le marché du travail en avril 97 des sortants en 94 sans le bac général selon le lieu de naissance des parents et le sexe des jeunes (%)

<i>Nb de parents nés hors de France</i>	<i>Emploi</i>			<i>Chômage</i>	<i>Inactivité</i>			Total
	Emploi	Mesures marchandes	Mesures non march.		Reprise d'études	Service Militaire	Inactivité	
HOMMES								
0	45	23	1.4	19	4	7	0.4	100
1	44	14.5	1.5	27	2	8.4	1.5	100
2	45	14	1.6	26	6	6	1	100
FEMMES								
0	45	15	4	28	5	0	3	100
1	38.5	18	2	32	4.5	0	4.5	100
2	35	16	5	34	5	0	3	100

Tableau 13 – Nombre de périodes de chômage entre juin 94 et avril 97 selon le sexe

<i>Nombre d'occurrences</i>	<i>Femmes</i>		<i>Hommes</i>		<i>Total</i>	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
0	529	30	213	18	742	25
1	540	31	444	38	984	34
2	420	24	327	28	747	26
3	171	10	134	11	305	10
4	71	4	44	4	115	4
5	15	1	15	1	30	1
6	1	0	3	0	4	0
7	-	-	1	0	1	0
Total	1747	100	1181	100	2928	100

Note de lecture : 529 femmes n'ont jamais connu le chômage, soit 30 %(**) des femmes de notre échantillon.

Tableau 14– Durée de chômage selon le lieu de naissance (détaillé) des parents

<i>Rang des périodes de chômage</i>	<i>Deux parents nés au Maghreb</i>			<i>Deux parents nés au Portugal</i>			<i>Deux parents nés à l'étranger</i>		
	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage
1	10.53	120	26	7.54	44	4	8.42	66	8
2	6.91	43	10	5.29	24	8	5.49	35	5
3	7.75	16	9	4.57	7	1	4.44	18	4
4+	13.00	1	3	4.67	3	1	2.80	5	1
Total	9.39	181	48	6.47	78	14	6.76	125	19

Note de lecture : Par exemple, lorsque c'est la 1^{ère} fois qu'un enfant d'origine maghrébine est au chômage, la durée est de 10,53 mois en moyenne. 146 ont connu au moins une période de chômage ; 120 en sont sortis, 26 sont encore chômeurs en avril 97.

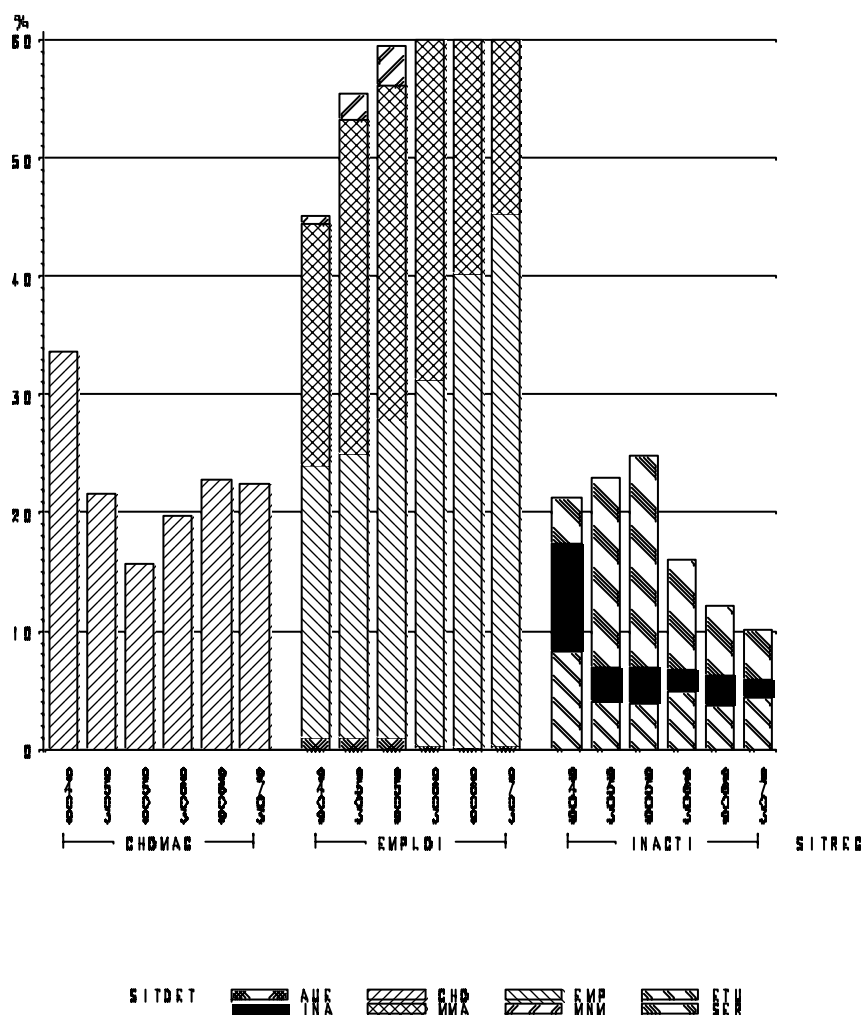
Tableau 15 – Durée de chômage selon le sexe

Rang des périodes de chômage	Femmes			Hommes			Total		
	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage	Durée (mois)	Nombre de périodes complètes de chômage	Nombre de périodes censurées de chômage
1	10.4	795	159	6.73	1 026	140	8.33	1 821	299
2	6.55	417	98	4.89	564	113	5.60	981	211
3	5.79	154	52	4.33	233	62	4.91	387	114
4	4.90	51	23	5.91	58	38	5.44	109	61
5	6.00	12	10	4.67	9	8	5.43	21	18
6	6.00	2	2	3.00	4	2	4.00	6	4
7	2.00	1	0				1.50	2	0
Total	8.54	1 432	344	5.84	1 895	363	7.00	3 327	707

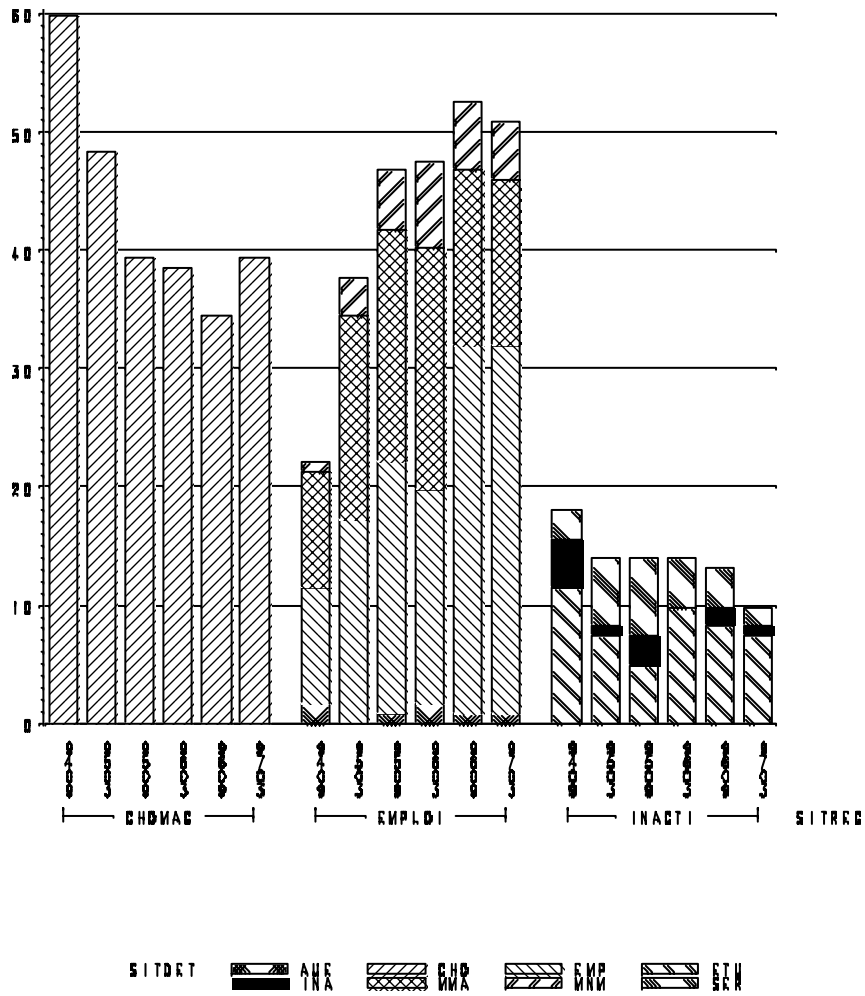
Note de lecture : lorsque c'est la 1^{ère} fois qu'une femme est au chômage, la durée est de 10,4 mois en moyenne.

954 (795+159) femmes ont eu au moins une période de chômage; 795 sont sorties du chômage, 159 y sont encore en avril 1997.

Graphique 1 – Situation des jeunes français d'origine sur le marché du travail (tous les 6 mois)



Graphique 2 – Situation des jeunes d’origine maghrébine sur le marché du travail



Légende : SITREG : Situation regroupée en 3 classes (Chômage / Emploi/ Inactivité)
 SITDET : Situation détaillée en 8 classes
 AUE Autre emploi CHO : Chômage EMP :Emploi Etu : Etudes
 INA : Inactivité MMA Mesures marchandes MNM : Mesures non marchandes SER : Service national
 La position sur le marché du travail est observée tous les 6 mois de septembre 94 (9409) à mars 97 (9703).